

### SYNODE

176ème session du Synode, du 8 juin 2016

# **COMPTES ET BILAN 2015**

# Complément au rapport d'activité 2015

### En bref:

Malgré une perte affichée de CHF 91'389.61, le résultat de l'exercice 2015 de la caisse centrale de l'EREN peut être qualifié d'équilibré. L'arrivée tardive de la contribution ecclésiastique de certaines entreprises sur l'année 2016 a péjoré l'exercice 2015 mais se répercutera de manière positive sur le prochain. Les dons et legs ont été supérieurs au budget et aux comptes antérieurs, ce qui permet de combler le déficit budgété. Comme les années précédentes, le secteur immobilier apporte une contribution importante au fonctionnement de l'EREN. En outre, l'engagement du groupe de bénévoles pour favoriser le paiement de la contribution ecclésiastique continue de porter ses fruits.

Du côté du bilan, donc de la fortune et des dettes de la caisse centrale, on constate que la situation est saine. De plus, dès 2015, les différentes positions aux actifs et aux passifs sont comptabilisées de manière conforme aux lois.

RESU	LTAT RESUME PAR SECTEUR	2
1	. Caisse centrale	_
	1.1 Introduction	
	1.2 Comptes et bilan de l'exercice 2015 avec notes à l'appui	
	1.2.1 Recettes	
	1.2.2 Dépenses	
	Synode	6
	Conseil synodal et Chancellerie	7
	Institutions extérieures	
	Paroisses	
	Services cantonaux – Aumôneries	
	Services cantonaux – Formations et autres	
	Diaconie et entraide	
	Information, Communication et Recherche de Fonds	
	Finances et Administration	
	Activités Hors-exploitation	
	1.2.3 Bilan au 31.12.2015	
	1.3 Rapport des vérificateurs des comptes	24
2	. Terre Nouvelle	25
	2.1 Cibles et dons	
	2.2 Fonds 1% Aide au tiers-monde	25
	2.3 Fonds d'action d'évangélisation neuchâteloise	
3	. Fonds Nagel	26
4	. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES	27

# Résultat résumé par Secteur

	Compt	es 2015	В	udget 201	5	Co	omptes 20	14
EXPLOITATION	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
Recettes		6'324'749		6'420'700	-96'000		7'076'672	-751'900
Synode	42'302		67'500		25'200	36'310		-6'000
Conseil synodal & Chancellerie	586'239		641'300		55'100	653'363		67'100
Institutions extérieures à l'EREN	34'375		88'700		54'300	97'065		62'700
Paroisses	4'342'197		4'497'000		154'800	4'296'779		-45'400
Services cantonaux	1'085'587		1'254'100		168'500	1'239'322		153'700
Diaconie et entraide	260'900		264'600		3'700	270'500		9'600
Info., Comm. & Recherche de Fonds	497'852		559'900		62'000	514'525		16'700
Finances & administration	641'679		560'600		-81'100	497'206		-144'500
Total charges et produits	7'491'131 6'324'749		7'933'700	6'420'700		7'605'069	7'076'672	
Bénéfice / Perte d'exploitation		1'166'382		1'513'000	346'500		-638'000	

Dissolutions de provisions comprises :

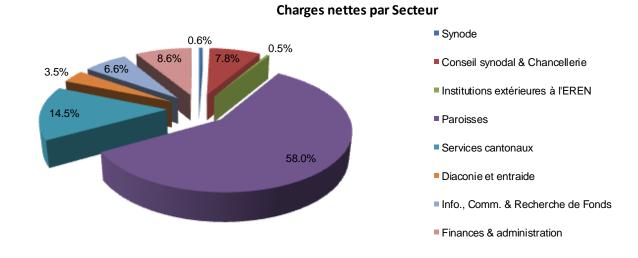
41'500

HORS-EXPLOITATION	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
Résultats financiers		44'556		26'900	17'700	181'984		226'500
Exploitation immobilière	906'380 124'057	906'380		1'084'600	-178'200		726'045	180'300
Provisions et Réserves			-	124'100		-	124'100	
Bénéfice / Perte hors-exploitation	1'074'992		1'111'500		-36'400	544'060		530'900

RESULTAT GLOBAL	Compte	es 2015	Budget 2015			Comptes 2014		
Résultat d'exploitation	1'166'382		1'513'000		346'600	528'397		-638'000
Résultat hors-exploitation		1'074'992		1'111'500	-36'500		544'060	530'900
BENEFICE / PERTE		91'390		401'500		15'663		-107'100

Dissolutions de provisions comprises :

41'500



# 1. Caisse centrale

# 1.1. Introduction

La contribution ecclésiastique des personnes physiques est proche du budget mais en recul par rapport à l'année 2014. Le taux de paiement de la contribution (volontaire) par les membres de l'EREN a baissé. Après une embellie en 2014, ce dernier est revenu à un niveau comparable aux années précédentes. La conjoncture moins favorable a certainement joué un rôle. En outre, le résultat 2014 avait probablement été favorisé par la présence marquée des Eglises dans les médias lors de la baisse du taux d'imposition cantonal.

La contribution ecclésiastique versée par les personnes morales a fortement diminué. Il y a deux raisons à cela, la baisse des sommes facturées (qui est fonction des bénéfices imposables et du taux d'imposition) et la facturation exceptionnellement tardive dans l'année. Les versements reçus en 2016 seront comptabilisés sur le prochain exercice. Des interventions ponctuelles auprès de gros contributeurs potentiels en vue d'obtenir leur soutien n'ont malheureusement pas été concluantes jusqu'à ce jour.

La somme du bilan a augmenté par rapport aux années précédentes. Ceci provient notamment du fait que les comptes de certaines entités liées à l'EREN mais n'ayant pas de personnalité juridique propre ont été intégrés au bilan de la caisse centrale, suite à la demande de l'organe de révision.

Le présent document porte encore les traces des changements qui ont touché le secteur financier ces dernières années. La mise en place d'une comptabilité financière et analytique conforme aux exigences actuelles, l'application des recommandations de l'organe de contrôle professionnel ainsi que les changements personnels intervenus depuis 2014 ont donné lieu à des déplacements entre diverses positions des comptes et budgets.

Lors de sa session de juin 2015, le Synode a pris la décision suivante (résolution 172-l) : « Pour les postes paroissiaux, le tableau des postes 2013 reste en vigueur. Selon l'évolution de la situation financière de l'EREN, le Conseil synodal peut demander au Synode la mise en application du tableau des postes 2016-2020, par départs naturels. » Sur la base des comptes 2015, le Conseil synodal estime qu'il n'y a pas lieu de mettre en action cette demande actuellement.



# 1.2. COMPTES ET BILAN DE L'EXERCICE 2015 ET NOTES A L'APPUI

## 1.2.1 RECETTES

			Comptes 2015		Budget 2015			Comptes 2014		
	RECETTES		Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations	
1*	CE Etat de N'tel - Pers. Physiques		4'734'056.60		4'700'000	34'100		5'019'493	-285'400	
2*	CE Etat de N'tel - Pers. Morales		334'058.95		420'000	-85'900		633'656	-299'600	
3*	CE directes - Pers. Physiques		57'868.95		100'000	-42'100		177'935	-120'100	
4*	CE directes - Pers. Morales		5'055.30		80'000	-74'900		134'959	-129'900	
5	Subside de l'Etat		808'592.00		800'000	8'600		808'548	-	
6	Prestations Communes urbaines		11'715.00		11'700	-		11'725	-	
7	Journée d'offrande		4'652.75		9'000	-4'300		8'330	-3'700	
8*	Dons et legs		752'689.40		300'000	452'700		530'928	221'800	
9*	Attribution des dons	383'939.85				-383'900	248'900		-135'000	
	Total charges et produits	383'939.85	6'708'688.95	-	6'420'700		248'900	7'325'572		
	EXCEDENT	6'324'749.10	•	6'420'700		-95'700	7'076'672		-751'900	

- 1 Le total des contributions ecclésiastiques des personnes physiques se monte à 4'791'925.55, en baisse de 7.8% alors que les montants facturés sont légèrement supérieurs à ceux de 2014.
- 2 Le total des contributions ecclésiastiques des personnes morales se monte à 339'114.25, en baisse d'environ 48% (sans considérer le point 4) alors que les montans facturés n'ont baissé que de 20%. Cette forte diminution vient notamment d'une facturation aux entreprises exceptionnellement tardive. Les versements reçus tardivement seront comptabilisés en 2016.
- 3 Les chiffres de 2014 comprenaient des dons liés à l'action "Bordereaux pour tous" ainsi que des dons suite à la Newsletter, comptabilisés par erreur comme contributions ecclésiastiques. Ils sont désormais intégrés au point 8.
- 4 Versements directs à l'EREN. Certains dons d'entreprises étaient considérés comme contribution ecclésiastique alors que ces personnes morales ne sont pas soumises à l'impôt. Dès les comptes 2015, ces versements sont considérés comme dons et intégrés au point 8.
- 8 En 2015, les paroisses de l'EREN ont versé à la caisse centrale des dons pour un montant de 13'227.40 et des collectes pour 21'362.10. La Newsletter a permis de recevoir des dons pour un montant de 31'127.-, attribués à différents projets, notamment deux versements de 5'000.- de la part de Luise Huber Stiftung de Nänikon pour la formation des moniteurs et pour Req'EREN. En plus de cela, les dons suivants ont été reçus : 75'000.- découlant d'un don anonyme, 130'400.- de dons d'entreprises, quatre legs importants pour un total de 184'140.-. Une fondation, diverses Eglises et des paroisses d'autres cantons (essentiellement de Suisse allemande) ont fait des dons d'un montant total de 121'207.65, dont 3'500.- de la paroisse d'Aarau pour les activités en langue allemande. Le solde est constitué de dons de particuliers en faveur de la Caisse centrale.
- 9 Ce montant correspond aux versements des recettes aux bénéficiaires voulus par les donateurs, comme par exemple le financement de l'activité de Recherche de Fonds; ces montants sont clairement explicités dans les centres de coûts concernés. Parfois, ces dons sont attribués à des réserves clairement définies et utilisés ultérieurement, notamment lorsqu'un projet est en cours de développement.

## 1.2.2 DEPENSES

#### REMARQUES GENERALES

- Les dépenses pour traitements s'entendent charges sociales patronales comprises, dans tous les chapitres où elles apparaissent.
- Pour rappel, en 2014, suite à l'introduction du nouveau plan comptable (financier et analytique), les charges salariales n'avaient pas toujours pu être réparties dans les bons centres de coûts, notamment dans les aumôneries où il y avait eu passablement de mutations durant l'année. Ces chiffres ne sont donc pas toujours comparables avec ceux de 2015.
- Dès 2015, toutes les attributions et dissolutions de provisions et de réserves sont regroupées à la fin des comptes (page 19), afin d'améliorer la transparence des comptes.

#### SYNODE

		Compte	es 2015	Budget 2015			Comptes 2014		
SYNODE		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
ſ	1* Frais de sessions / séances	16'584.90		25'000		8'400	14'015		-2'600
١	2* Imprimés & divers	11'841.00		25'000		13'200	16'657		4'800
١	3* Journées thématiques	8'570.20		5'000		-3'600	-		-8'600
	4* Achat de prestations au Louverain	5'306.00		12'500		7'200	5'637		300
	Total charges et produits	42'302.10	-	67'500	-		36'310	-	
	EXCEDENT	42'302.10		67'500		25'200	36'310		-6'100

- 1 Ce poste comprend les frais de deux sessions ordinaires et le synode électif. Sont également inclus dans ce poste les frais de déplacement et indemnités aux députés et la tenue du procès verbal par une personne rémunérée.
- 2 Ce poste concerne essentiellement le rapport annuel.
- 3 Ce poste inclut le Culte de consécration.
- 4 Ce poste concerne l'accord passé entre l'EREN et la maison du Louverain. Cette dernière octroie des rabais aux paroisses, aux différents services de l'EREN et aux Eglises réformées en général; ces rabais sont financés par la caisse centrale (selon l'utilisation effective de la maison du Louverain).

#### **CONSEIL SYNODAL ET CHANCELLERIE**

		Compte	es 2015	Budget 2015			Comptes 2014		
	CONSEIL SYNODAL & CHANCELLERIE	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1	Conseil Synodal								
2*	Traitements et charges	260'594.95		280'000		19'400	263'596		3'000
3*	Frais de sessions / séances	8'736.15		13'500		4'800	20'305		11'600
4	Frais des commissions			300		300			
5	Frais de déplacement	6'038.60		7'500		1'500	6'217		200
6	Imprimés & divers	2'422.10		9'000		6'600	10'728		8'300
7	Rencontre des permanents	11'916.40		16'000		4'100	12'835		900
8*	Autres projets synodaux	20'919.45		51'000		30'100			-20'900
9*	Attributions de dons & subventions				20'000	-20'000			
10*	Chancellerie (Services généraux)								
11*	Traitements et charges	272'871.70		296'000		23'100	335'919		63'000
12	Frais de locations	15'138.60				-15'100	12'405		-2'700
13	Fr. déplacements et divers	2'601.25		3'000		400	6'359		3'800
14*	Attributions de dons & subventions		15'000.00		15'000	-		15'000	-
	Total charges et produits	601'239.20	15'000.00	676'300	35'000		668'363	15'000	
	EXCEDENT		586'239.20		641'300	55'200		653'363	67'200

- 2 Ce poste comprend la rémunération des conseillers synodaux, à un taux d'emploi de 20% plus le Président à 100%.
- 3 En 2014, ce poste comprenait des frais de mandataires externes de supervision et de gestion de projet pour des membres du Conseil synodal.
- 8 Ce montant concerne le projet d'Evangélisation (Synode de décembre 2013). Il comprend notamment le coût d'un 15% de salaire pendant 6 mois pour le chef de projet.
- 9 Le Vademecum n'ayant pas encore été imprimé (au point précédent), son financement par des dons et/ou par la dissolution d'une réserve n'a pas été comptabilisé.
- 11 Ce poste comprend la rémunération de la Secrétaire générale, de la responsable RH et de la responsable des services cantonaux, ainsi que 10% pour les bilans professionnels. La baisse est principalement due à la baisse du taux d'activité de la Secrétaire générale.
- 14 La paroisse de Meilen soutient la pratique des bilans professionnels dans l'EREN.

#### **INSTITUTIONS EXTERIEURES**

		Compte	es 2015	Budget 2015			Comptes 2014		
	INSTITUTIONS EXTERIEURES A L'EREN	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
	FEPS Fédération des Eglises Protestantes de Suisse								
	Contribution versée par l'EREN	61'290.00		72'600		11'300	72'616		11'300
	Frais divers	39.60				-	1'103		1'100
4	Participation des paroisses		3'919.10		4'600	-700		4'620	-700
	COE (Conseil Œcuménique des Eglises)	596.00		700		100	719		100
6	CER (Conférence des Eglises Romandes) Conseil exécutif	20'637.00		20'000		-600	27'248		6'600
7	CER - Rectificatif année précédente		44'268.85						
	Total charges et produits	82'562.60	48'187.95	93'300	4'600		101'685	4'620	
	EXCEDENT		34'374.65		88'700	10'100		97'065	18'400

- 4 Concerne les droits d'auteurs SUISA et Pro-Literis. La baisse est due au calcul de la participation des paroisses en fonction du nombre de paroissiens.
- 6 Ce poste comprend la participation aux frais de fonctionnement du Conseil exécutif de la Conférence des Eglises Romandes (CER) et de la Conférence des Eglises protestantes des pays latins d'Europe (CEPPLE). Une nouvelle clé de répartition des coûts de la CER est entrée en vigueur en 2015. Elle a été calculée sur un nouveau critère : la masse salariale des permanentEs impliqués directement dans la mission de l'Eglise (hors administration).
- 7 Lors de l'établissement des comptes 2014, les coûts de l'ensemble des différents services de la CER ont été surévalués lors de leur comptabilisation. La contribution 2014 réelle (payée en 2015) n'a été connue qu'après le bouclement des comptes 2014.

#### **PAROISSES**

		Compte	es 2015	Budget 2015			Comptes 2014		
	PAROISSES	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1*	Total Traitement et charges paroisses	3'855'719.05		3'931'000		75'300	3'904'830		49'100
2	Contribution versée par la Caisse centrale						100'000		100'000
3	Dissolutions de provisions							100'000	-100'000
4	Activités en langue allemande								
5	Traitements et charges	27'944.00		29'000		1'100	27'294		-700
6	Frais divers	16'797.00		10'000		-6'800	10'776		-6'000
7*	Dissolutions de provisions				39'000	-39'000		38'070	-38'100
8	Indemnités loyer / chauffage	21'533.30		45'000		23'500	44'068		22'500
9	Remplacements	15'910.00		24'000		8'100	15'937		-
10*	Ministres en formation, traitement et charges	273'273.30		347'000		73'700	236'338		-36'900
11	Formation des permanents			141'000		141'000	89'998		90'000
12*	CER - OPF (Off. Protestant de la Formation)	75'766.15				-75'800			-75'800
13*	Formation et perfectionnement	37'150.90				-37'200			-37'200
14*	Supervisions	18'103.15		9'000		-9'100	5'608		-12'500
	Total charges et produits	4'342'196.85	_	4'536'000	39'000		4'434'849	138'070	
	EXCEDENT		4'342'196.85		<b>4'497'000</b> 62'200			26'800	

- 1 Il s'agit des postes ministériels en paroisse. Les hautes-paies ont été adaptées, mais aucun renchérissement n'a été accordé, l'indice des prix à la consommation (IPC) étant inférieur à celui sur lequel sont basés les salaires depuis 2013 (115.9). La baisse par rapport aux comptes 2014 s'explique par 3 facteurs : les sur-quotas en 2014, des salaires d'aumôniers imputés par erreur à des paroisses en 2014, ainsi que des frais de formation inclus sous cette rubrique en 2014.
- 7 Les activités en langue allemande dans les paroisses de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds sont financées par une réserve constituée lors de la dissolution de la paroisse de langue allemande. Pour rappel, dès les comptes 2015, toutes les dissolutions de réserves et de provisions sont comptabilisées séparément, à la dernière page des comptes.
- 10 Cette position comprend les stagiaires ainsi que les suffragants ne pouvant pas être intégrés dans les quotas de postes paroissiaux pour raison de surquotas.
- 12 Ce poste comprend la contribution à la CER-OPF (Office Protestant de la Formation).
- 13 Ce poste comprend les frais de formation continue des permanents, facturés séparément. Avant, ils étaient englobés dans les charges de personnel.
- 14 Toutes les supervisions sont désormais regroupées ici, y compris celles des Services cantonaux et du Conseil synodal. Avant, certaines étaient intégrées dans les centres de coût des employés concernés.

# SERVICES CANTONAUX - AUMONERIES

		Compt	es 2015	Budget 2015			Co	Comptes 2014		
	SERVICES CANTONAUX - AUMÔNERIES	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations	
1	Aumônerie des hôpitaux (HNE)									
2*	Traitements et charges	186'046.20		194'000		8'000	240'830		54'800	
3	Fr. déplacements et divers	576.95		1'100		500	2'634		2'100	
4	Frais divers	1'501.90		3'400		1'900	1'400		-100	
5	Participations des hôpitaux		100'000.00		100'000	-		100'000	-	
6	Aumônerie CNP (Centre Neuch. de Psychiatrie)									
7	Traitements et charges	149'702.60		148'000		-1'700	145'428		-4'300	
8	Fr. déplacements et divers	7'566.35		300		-7'300	1'428		-6'100	
9	Participations des hôpitaux		66'000.00		66'000	-		62'333	3'700	
10	Aumônerie en EMS									
11	Traitements et charges	302'149.70		356'000		53'900	314'034		11'900	
12	Frais de déplacement	5'316.55		2'000		-3'300	795		-4'500	
13	Frais divers	3'082.20		4'200		1'100	4'970		1'900	
14*	Participations des homes		50'900.00		42'000	8'900		31'200	19'700	
15	Aumônerie des prisons									
16	Traitements et charges	62'511.60		64'000		1'500	65'324		2'800	
17	Fr. déplacements et divers	2'526.00				-2'500			-2'500	
18	Frais divers	1'241.10		200		-1'000	1'357		100	
19*	Aumônerie Centre cantonal requérants d'asile									
20	Traitements et charges	42'413.90		26'000		-16'400	18'662		-23'800	
21	Frais divers	7'845.95		32'000		24'200	4'454		-3'400	
22*	Participations extérieures		25'200.00		53'000	-27'800		11'500	13'700	
23	Aumônerie Centre fédéral requérants d'asile									
24	Traitements et charges	18'782.20		82'000		63'200	-		-18'800	
25	Frais divers	495.00				-500			-500	
26*	Participations extérieures		13'172.00		57'000	-43'800		-	13'200	
27*	Aumônerie des institutions sociales									
28	Traitements et charges	87'214.10		89'000		1'800	77'107		-10'100	
29*	Charges fact. par les catholiques	72'936.00				-72'900	107'344		34'400	
30	Fr. déplacements et divers	1'820.40		3'000		1'200	1'503		-300	
31	Frais divers			1'000		1'000				
32	Participations des institutions sociales		139'225.75		55'000	84'200		136'292	2'900	
33	Aumônerie de rue - Neuchâtel									
34	Traitements et charges	61'687.20		61'000		-700	41'350		-20'300	
35	Fr. déplacements et divers	1'144.80				-1'100			-1'100	
36*	Participations extérieures		30'646.00		28'500	2'100		29'720	900	

		Compte	es 2015	В	udget 201	5	Comptes 2014		
37	Aumônerie de rue - Chaux-de-Fonds								
38	Traitements et charges	20'324.90		42'000		21'700	39'188		18'900
39	Fr. déplacements et divers	34.10		600		600	939		900
40	Charges fact. par les catholiques	9'394.00				-9'400	19'074		9'700
41*	Participations extérieures		10'267.40		20'000	-9'700		8'717	1'600
42	Aumônerie Pontareuse (Fondation Goéland)								
43	Traitements et charges	6'247.65		6'000		-200	8'766		2'500
44*	Participations extérieures		12'097.45		6'000	6'100		-	12'100
45	Aumônerie Foyer Handicap								
46	Traitements et charges	12'716.55		13'000		300	12'220		-500
47*	Participations extérieures		7'875.00		7'000	900		11'900	-4'000
48	Aumônerie des étudiants								
49	Traitements et charges	59'042.35		57'000		-2'000	56'504		-2'500
50*	Attributions de dons & subventions		15'000.00		17'800	-2'800		17'850	-2'900
51	Frais divers			2'500		2'500			
52	Dissolutions de provisions				2'500	-2'500			
53	Aumônerie La Margelle	19'933.95		20'000		100	21'501		1'600
54*	Aumônerie des sourds	15'438.20		25'000		9'600	38'110		22'700
	Total charges et produits	1'159'692.40	470'383.60	1'233'300	454'800		1'224'922	409'512	
	EXCEDENT		689'308.80		778'500	89'700		815'410	126'400

- 2 Voir la remarque introductive en page 6 sur les problèmes d'imputations en 2014.
- 14 L'augmentation par rapport à 2014 est due à certaines participations pour 2014 encaissées tardivement et intégrées dans les comptes 2015.
- 19 Il s'agit du projet Req'EREN.
- 22 Le projet est financé à moitié par des contributions externes. Le chiffre du budget 2015 est erroné.
- 26 Subvention de la FEPS au poste d'aumônier des centres fédéraux de requérants d'asile. La subvention reçue en 2015 se monte à 42'172.- mais comme l'aumônier n'a commencé qu'en septembre 2015 nous avons mis en réserve un montant de 29'000.- pour 2016, en accord avec la FEPS.
- 27 Cette position concerne les Perce-Neige, les Billodes, et les institutions à Malvilliers et à Dombresson.
- 29 Le montant des comptes 2014 comprenait les coûts de 2013 et 2014. Ces frais (entièrement à la charge des institutions) ont augmenté en 2015. Ce montant n'était pas explicité dans le budget 2015 mais était mis directement en diminution de la participation des institutions sociales (point 32).
- 36 L'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne participent aux coûts.
- 41 L'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne participent aux coûts.
- 44 Le montant de 2015 comprend également la participation de 2014.
- 47 Dans les comptes 2014, la participation de l'institution comprenait un rattrapage de 2013.
- 50 L'activité de jeunesse est soutenue par la paroisse de Köniz.
- 54 Depuis le 1er septembre 2014, ce poste est géré par le Conseil du Synode Jurassien de l'USBJ. L'EREN y participe par le versement d'une subvention. En 2014, la facture de l'USBJ avait été comptabilisée par erreur à 100% (au lieu de 50%), correction faite en 2015.

# SERVICES CANTONAUX - FORMATION & AUTRES

			Compte	es 2015	Budget 2015			Comptes 2014		
	SERVICES CANT FORMATION & AUTRES	(	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1*	Formation catéchétique									
2	Traitements et charges		118'530.45		117'000		-1'500	114'632		-3'900
3	Frais d'animations		4'192.80				-4'200			-4'200
4	Frais divers		5'489.90		8'000		2'500	6'013		500
5*	Attributions de dons & subventions			7'600.00			7'600			7'600
6*	Formation des prédicateurs laïques		-		12'000		12'000	1'768		1'800
7	Explorations théologiques									
8	Traitements et charges		24'348.60		25'000		700	25'451		1'100
9	Frais divers		1'007.00		2'500		1'500	-		-1'000
10	Promotion du bénévolat									
11	Traitements et charges		42'673.65		43'000		300	40'081		-2'600
12	Mandats extérieurs		3'637.50		5'000		1'400	-		-3'600
13	Frais de cours, formation				2'200		2'200	2'192		2'200
14	Fr. déplacements et divers		1'145.40		1'000		-100	-		-1'100
15	Imprimés & divers				10'000		10'000	-		
16	Frais divers				2'000		2'000	684		700
17*	Attributions de dons & subventions			20'000.00		21'000	-1'000		20'000	-
18	Animations, expositions									
19	Traitements et charges		60'972.15		61'000		-	60'947		-
20	Frais d'animations		3'709.40		5'500		1'800	4'524		800
21*	Participations extérieures			12'806.90			12'800		15'993	-3'200
22	Animation Terre Nouvelle									
23*	Traitements et charges		53'063.60		61'000		7'900	61'040		8'000
24	Frais d'animations		1'180.00		6'000		4'800	703		-500
25	Frais divers		793.75		4'500		3'700	1'999		1'200
26*	Aide d'urgence - UNIP		12'147.15		30'000		17'900	12'700		600
27*	COD (Centre Oecuménique de Documentation)		60'309.45		65'000		4'700	81'140		20'800
28	CER - OPEC (Off. Protestant des Editions Chrétiennes)		8'685.70		15'000		6'300	16'579		7'900
29	Groupe "Parole aux endeuillés"									
30	Frais de mandataires extérieurs		1'874.10		6'000		4'100	6'141		4'300
31	Fr. déplacements et divers		58.80		1'000		900	576		500
32	Imprimés & divers		3'780.00		1'200		-2'600	1'760		-2'000
33	Frais d'annonces		4'316.40		4'400		100	5'176		900
34	Frais divers		423.15		500		100	191		-200
35*	Attributions de dons & subventions			3'687.00		12'000	-8'300		12'000	-8'300
36	Société Biblique Suisse		1'000.00		1'000		-	1'000		-

		Compte	es 2015	В	Budget 201	5	Co	omptes 20	14
37*	Services généraux des Services Cantonaux								
38*	Remplacements	2'065.55				-2'100			-2'100
39	Frais de locations	19'289.70		8'800		-10'500	17'710		-1'600
40	Frais d'animations	1'354.35		3'000		1'600	1'519		200
41	Frais de cours, formation			2'000		2'000	1'296		1'300
42	Frais divers	4'323.55		5'000		700	6'081		1'800
	Total charges et produits	440'372.10	44'093.90	508'600	33'000		471'905	47'993	
	EXCEDENT		396'278.20		475'600	79'300		423'912	27'900

- 1 Il s'agit de la formation des catéchètes pour les enfants et les adolescents, et des jeunes moniteurs de catéchisme.
- 5 La Newsletter a permis de récolter des dons en 2014 et 2015 pour la formation de moniteurs. La fondation Luise Huber soutient notamment cette activité en 2015 (elle a également soutenu Req'EREN à hauteur de 5'000.-, montant mis en réserve pour 2016).
- 6 En 2015, il n'y a pas eu de formation de base pour les prédicateurs laïques.
- 17 La promotion du bénévolat est soutenue par un don du Hilfsverein du Canton de Berne (20'000.- reçus en 2014).
- 21 Ce poste comprend essentiellement les revenus tirés de la location de l'Expo Voile et de la vente de catalogues.
- 23 La baisse est due aux indemnités maladie reçues et au fait qu'il n'y a pas eu de remplaçant engagé.
- 26 Il s'agit de la participation de pasteurs à l'Unité Neuchâteloise d'Intervention Psychosociale (UNIP). Ce poste comprend également les frais de formation ASPUR (dès 2016, ces frais de formation seront mis avec les autres frais de formation).
- 27 En 2014, ce poste comprenait les charges facturées par la FCRN pour les années 2013 et 2014.
- 35 Dons provenant du Hilfsverein Bern Mittelland (2'000.-) et d'autres donateurs de la Newsletter.
- 37 Le centre de coût "Services généraux des Services Cantonaux" concerne tous les services cantonaux.
- 38 Ce poste comprend la rémunération à 5% d'un remplaçant pour tous les services cantonaux et paroisses, depuis septembre 2015.

#### DIACONIE ET ENTRAIDE

		Compte	es 2015	В	Budget 201	5	Co	omptes 20	14
	DIACONIE & ENTRAIDE	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1	CSP (Centre Social Protestant)								
2	Contribution versée par l'EREN	317'600.00		317'600		-	317'600		-
3	Participation des paroisses		120'000.00		120'000	-		120'000	-
4*	Fonds 1% Aide au Tiers-Monde	63'300.00		65'000		1'700	72'900		9'600
5*	Diaconie - Frais généraux								
6	Communications (tél., internet)			1'000		1'000			
7	Frais divers			1'000		1'000			
	Total charges et produits	380'900.00	120'000.00	384'600	120'000		390'500	120'000	
	EXCEDENT		260'900.00		264'600	3'700		270'500	9'600

- 4 Lors du bouclement des comptes, 1% des recettes nettes de la Caisse centrale est versé sur ce Fonds, duquel sont prélevées diverses contributions aux oeuvres de mission et d'entraide (cf. rapport d'information). Le montant inscrit au budget correspond au 1% des recettes budgetées.
- 5 La plateforme de diaconie a cessé son activité.

#### INFORMATION - COMMUNICATION - RECHERCHE DE FONDS

		Comptes 2015 Budget 2015		5	Comptes 2014				
	INFO, COMMUNICATION & RECHERCHE DE FONDS	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1	Information et communication - Frais généraux			114'000		114'000	122'247		122'200
2	Traitements et charges	97'297.65				-97'300			-97'300
3	Loyers et charges	8'858.45				-8'900	9'413		600
4	Imprimés et divers	5'142.35				-5'100	7'182		2'000
5*	Vie Protestante	172'000.00		172'000		-	172'000		-
6*	Emissions Passerelles	69'355.15		81'900		12'500	67'514		-1'800
7*	CER - MediaPro (Off. Protestant des Médias)	83'141.80		85'000		1'900	101'986		18'800
8*	Site internet	363.50		22'000		21'600			-400
9	Identité Visuelle	5'361.20		9'000		3'600			-5'400
10*	Projet de communication de la CER	18'669.05				-18'700	5'886		-12'800
11*	Autres projets de communication	3'356.05		55'000		51'600	466		-2'900
12	Recherche de Fonds								
13	Traitements et charges	24'382.50		22'000		-2'400	20'567		-3'800
14*	Salaires - imputation interne	10'914.40		18'000		7'100			-10'900
15	Frais divers de fonctionnement	378.60		11'000		10'600	21'231		20'900
16*	Recherche de Fonds - Projets	50'055.15		35'000		-15'100	51'034		1'000
17*	Projets interéglises	13'576.55				-13'600			-13'600
18*	Attributions de dons & subventions		65'000.00		65'000	-		65'000	-
	Total charges et produits	562'852.40	65'000.00	624'900	65'000		579'525	65'000	
	EXCEDENT		497'852.40		559'900	61'800		514'525	16'600

- 5 Ce poste comprend notamment le salaire du rédacteur neuchâtelois.
- 6 Part de l'EREN au financement de l'émission diffusée par Canal Alpha. Le poste de l'animateur est passé de 30 à 40% pour les 3 Eglises en avril 2014.
- 7 Ce poste comprend la contribution à la CER-MediaPro (Office Protestant des Médias), comprenant l'Agence de presse romande (Protestinfo), les services radio et TV des Eglises romandes, ainsi que la Commission Internet des Eglises protestantes de Suisse romande (CIEPR) en charge par exemple du site www.questiondieu.com.
- 8 L'essentiel des frais de développement du nouveau site internet sont des salaires compris dans le point 2.
- 10 Il s'agit du projet "Capsules", avec la suite de la web série "Ma femme est pasteure", ainsi que le projet de Journal romand.
- 11 Frais externes en lien avec la communication : imprimés, graphisme, etc. Ces projets sont étroitement liés avec ceux de la Recherche de Fonds.
- 14 Cette imputation interne correspond au 20% du poste de l'assistante de gestion engagée au printemps 2015.
- 16 Budget de frais externes nécessaires à la réalisation de projets de la Recherche de fonds. En 2015, il s'agit notamment des projets Legs (30'000.-), Bordereau pour tous (13'000.-) et les remerciements pour la contribution ecclésiastique.
- 17 Dès 2015, ces projets sont explicités, avant ils étaient compris au point 15. Pour 2015, ce poste comprend notamment les frais d'impression de la contribution ecclésiastique, de la brochure "Présence pour tous" et les frais d'avocat pour un litige concernant la contribution ecclésiastique d'une personne morale.
- 18 L'activité de levée de fonds est notamment financée par un don annuel de la Fondation "Anna und Heinrich Dünki-Baltensperger" de 60'000.-.

#### FINANCES ET ADMINISTRATION

		Comptes 2015 Budget 2015		Comptes 2014		14			
	FINANCES & ADMINISTRATION	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1	Finances et administration								
2	Traitements et charges	451'198.40		461'000		9'800	392'067		-59'100
3*	Salaires - imputation interne		10'914.40		18'000	-7'100			10'900
4*	Facturation de mandats de comptabilité et salaires		36'861.95		40'000	-3'100		111'181	-74'300
5*	Loyers et charges	29'710.95		43'000		13'300	22'272		-7'400
6	Mobilier et machines de bureau	11'112.25		10'000		-1'100	17'551		6'400
7	Frais généraux, port et tél.	6'094.40		12'200		6'100	18'419		12'300
8	Matériel de bureau	11'782.50		15'000		3'200	16'085		4'300
9*	Révision des comptes	27'972.00		25'000		-3'000	21'600		-6'400
10*	Frais de mandataires	41'637.25				-41'600	44'907		3'300
11*	Assurances choses et RC	39'990.10		19'400		-20'600	31'495		-8'500
12*	Matériel informatique	33'993.15				-34'000			-34'000
13	Exploitation de l'infrastructure informatique	35'964.00		33'000		-3'000	43'990		8'000
	Total charges et produits	689'455.00	47'776.35	618'600	58'000		608'386	111'181	
	EXCEDENT		641'678.65		560'600	-81'100		497'206	-144'500

- 3 Idem point 14 de la "Recherche de Fonds" (page précédente).
- 4 Ce poste concerne la gestion des salaires du CSP et de Récif, les frais de gestion de Terre Nouvelle. En 2014, il comprenait également la gestion de la comptabilité et des salaires de la CER.
- 5 Loyers et charges pour les locaux du Secrétariat général. Une partie du montant global est désormais également imputé au département RH, aux Services cantonaux et au Service Information-Communication-Recherche de Fonds.
- 9 La révision des comptes est désormais confiée à un organe de révision professionnel.
- 10 Ce poste comprend des frais de mandataires externes pour la défense des intérêts de l'EREN dans différents litiges.
- 11 L'augmentation par rapport à 2014 correspond essentiellement à une adaptation de l'assurance RC.
- 12 En 2015, le programme comptable a dû être mis à jour pour des questions d'arrêt imprévu de licence. La mise en place de cette nouvelle version a demandé plusieurs interventions de mandataires externes pour l'adapter à notre structure, ce qui a engendré des coûts relativement importants. Cependant, ces nouveaux outils simplifient et automatisent le traitement de certaines tâches administratives. De plus, certains ordinateurs ont dû être changés; leur remplacement était prévu mais avait été oublié au budget.

#### **RESULTAT D'EXPLOITATION**

RESULTAT D'EXPLOITATION	Comptes 2015		Budget 2015			Comptes 2014		
Total charges et produits	8'685'512.50 7'519'13	0.75	8'743'100	7'230'100	346'600	8'765'345	8'236'948	-638'000
Bénéfice / Perte d'exploitation	1'166'38	1.75		1'513'000	346'600		528'397	-638'000

14\* Dissolutions de provisions comprises :

41'500

### \* Commentaires

- La perte d'exploitation est bien plus importante qu'en 2014, mais inférieure au budget. Cela est essentiellement dû à une baisse des recettes de plus de 750'000.- entre 2014 et 2015 (mais prévue au budget). Tous les secteurs ont vu leurs charges diminuer, à l'exception du Secrétariat général (Finances & administration). L'augmentation des charges dans ce secteur est due à 2 postes non prévus au budget : les frais de mandataires externes et l'informatique (mise à jour imprévue du programme comptable et remplacement d'ordinateurs).
- 14 Dès les comptes 2015, les provisions dissoutes sont explicitées et regroupées en dernière page des comptes. Pour le budget 2015, il s'agit de la provision pour les activités en langue allemande (39'000.-) et l'aumônerie des étudiants (2'500.-).

#### HORS-EXPLOITATION - RESULTATS FINANCIERS

		Compte	es 2015	Budget 2015		5	Comptes 2014		
	ACTIVITES HORS EXPLOITATION		Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
1	Résultats financiers								
2*	Frais bancaires et CCP	24'413.51		2'100		-22'300	3'165		-21'200
3	Intérêts bancaires et postaux		1'511.85		11'000	-9'500		9'632	-8'100
4	Dividendes des placements		96'775.67		18'000	78'800		20'731	76'000
5*	Pertes financières extraordinaires	14'512.29				-14'500	79'701		65'200
6*	Produits financiers extraordinaires		64'581.03			64'600			64'600
7	Variation d'évaluation des titres	79'387.13				-79'400		74'604	-154'000
8	Attrib. aux provisions financières						568'936		568'900
9	Dissol. Provisions financières							245'000	-245'000
10	Dissol. Autres provisions							119'849	-119'800
	Sous-total charges et produits	118'312.93	162'868.55	2'100	29'000		651'801	469'817	
	EXCEDENT Résultats financiers			26'900		17'700		181'984	226'600

- 2 Dès 2015, le porte-feuille titres du Fonds de soutien au CSP a été repris par la caisse centrale. Ses frais sont désormais comptabilisés ici, tout comme ses rendements au point 4.
- 5 Pour 2015, il s'agit de pertes exceptionnelles dues à des erreurs comptables d'années antérieures. Ce montant est en lien avec celui du point 6.
- 6 Pour 2015, il s'agit de gain exceptionnel dû à la dissolution du compte transitoire issu du nettoyage du bilan au 31.12.2013, suite à la découverte d'erreurs de comptabilisation antérieures. Il comporte également une participation aux excédents d'une assurance.

#### HORS-EXPLOITATION - RESULTATS IMMOBILIERS

		Comptes 2015		В	udget 201	5	Co	omptes 20	14
11	Loyers nets encaissés		1'642'266.34		1'669'800	-27'500		1'589'841	52'400
12	Entretien et rénov. courants des immeubles	518'230.05		350'600		-167'600	1'531'558		1'013'300
13	Activation des travaux de rénovation							1'079'240	-1'079'200
14	Rénovations selon plan quinquennal			325'600		325'600	346'947		346'900
15	Charles-Knapp 40 (N'tel)	45'660.70				-45'700			-45'700
16	Cure 5 (Bevaix)	35'803.50				-35'800			-35'800
17	Eglise 1 (Dombresson)	4'611.50				-4'600			-4'600
18	Foinreuse 6 (Marin)	36'355.10				-36'400			-36'400
19	Temple 5 (Noiraigue)	18'679.05				-18'700			-18'700
20	Pasquier 9 (Fleurier)	11'059.30				-11'100			-11'100
21	Bolles-du-Temple 10 (Côte-aux-Fées)	3'816.40				-3'800			-3'800
22	Crotêts 41 (Geneveys-s/Coffrane)	45'716.75				-45'700			-45'700
23	Musée 3 (Coffrane)	55'593.10				-55'600			-55'600
24	Cure 9 (Chx-Fds)	2'732.25				-2'700			-2'700
25	Numa-Droz 118 (Chx-Fds)	6'468.45				-6'500			-6'500
26	Ami-Girard 2 (Chézard)	6'098.50				-6'100			-6'100
27*	Activation travaux plan quinquennal		272'594.60		325'600	-53'000		346'947	-74'400
28	Frais hypothécaires immeubles								
29	Intérêts hypothécaires Fds de Garantie	49'960.00		63'100		13'100	63'106		13'100
30	Intérêts hypothécaires bancaires	167'696.30		171'500		3'800	163'161		-4'500
31*	Produits des ventes immobilières		900'000.00			900'000		5'200'000	-4'300'000
32*	Charges sur ventes immobilières	369'041.25				-369'000	185'211		-183'800
33*	Attrib. aux réserves	530'958.75				-531'000	5'200'000		4'669'000
	Sous-total charges et produits	1'908'480.95	2'814'860.94	910'800	1'995'400		7'489'983	8'216'027	
	EXCEDENT Résultat des immeubles	906'379.99		1'084'600		-178'300	726'045		180'100

- 27 Tous les travaux prévus dans le plan quinquennal pour 2015 n'ont pas pu être réalisés. Le montant non utilisé (73'000.-) sera ajouté au budget du plan quinquennal 2016.
- 31 En 2015, il s'agit du produit de la vente de la cure des Ponts-de-Martel ainsi que du Presbytère de Corcelles. Pour information, la vente de la Chapelle de Corcelles est une vente différée, la caisse centrale reste pleinement propriétaire jusqu'en 2020, lorsqu'elle aura reçu l'entier du prix de vente.
- 32 Il s'agit de la charge liée à la dissolution des valeurs activées des immeubles vendus, ainsi qu'une provision pour les impôts immobiliers.
- 33 En 2015, le bénéfice des ventes immobilières a été versé à la Réseve immobilière, réserve ensuite dissoute (voir page suivante).

#### HORS-EXPLOITATION - PROVISIONS ET RESERVES

			es 2015	Budget 2015			C	omptes 20	14
ACTIVITES HORS EXPLOITATION (suite)		Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
3	4* Provisions et Réserves								
3	5* Dissolution de provisions		79'387.13			79'400			79'400
3	6* Dissolution de réserves		7'162'191.09			7'162'200			7'162'200
3	7* Attribution aux provisions	1'710'721.69				-1'710'700			-1'710'700
3	8* Attribution aux réserves	5'406'800.00				-5'406'800			-5'406'800
	Sous-total charges et produits	7'117'521.69	7'241'578.22	-	-		-	-	
	EXCEDENT Provisions et Réserves	124'056.53	r			124'100			124'100

- 34 Pour des raisons de transparence, toutes les dissolutions et attributions de provisions et réserves sont désormais regroupées et explicitées ici.
- 35 Ce poste correspond à la dissolution de la provision pour perte sur titres.
- 36 Ce poste comprend la dissolution de la réserve pour les Activités en langue allemande (44'741.-), ainsi que la dissolution des Réserve immobilière et de Rénovation des cures, selon les recommandations de l'organe de révision. La Réserve immobilière devait servir à financer de nouveaux investissements immobiliers; cependant, tout nouvel achat étant entièrement activé, cette réserve n'est pas justifiée. La Réserve pour rénovation des cures était prévue initialement pour financer le plan quinquennal. Ces travaux ayant été activés, cette réserve n'est plus justifiée.
- 37 Ce poste comprend une attribution à la provision pour la Recapitalisation de Prévoyance.ne (1'612'721.69) et une augmentation de la provision pour débiteurs douteux (98'000.-).
- 38 Ce montant a été attribué à une Réserve pour évènements spéciaux. Cette nouvelle réserve a été créée en 2015 pour permettre de ne pas subir les variations conjoncturelles qui impactent nos recettes (contribution ecclésiastique et dons) et pallier les évènements externes imprévisibles qui viendraient affecter exceptionnellement et ponctuellement le résultat.

#### **RESULTAT HORS-EXPLOITATION**

	RESULTAT HORS-EXPLOITATION		es 2015	Budget 2015		5	Comptes 2014		14
39	Résultats financiers		44'555.62		26'900	17'700	181'984		226'500
40	Résultat des immeubles		906'379.99		1'084'600	-178'200		726'045	180'300
41	Résultat des Provisions et réserves		124'056.53			124'100			124'100
	Bénéfice / Perte hors-exploitation			1'111'500		-36'400	544'060		530'900

# Commentaires

- Le résultat financier progresse en 2015, grâce à la reprise du porte-feuilles titres du Fonds de Soutien au CSP par la caisse centrale.
- Le résultat immobilier est en augmentation par rapport aux comptes 2014, essentiellement grâce aux nouvelles acquisitions immobilières (Puits1 à la Chaux-de-Fonds, Rochettes 19 à Boudry).
- La majorité des dissolutions de réserve ont été complétées par des attributions à de nouvelles réserves, donc sans impact sur les comptes 2015. Le bénéfice comptable correspond à la dissolution de la provision pour perte sur titres (79'387.13) et à la dissolution de la réserve pour les activités en langue allemande (44'741.-).

# **RESULTAT GLOBAL (EXPLOITATION ET HORS-EXPLOITATION)**

	RESULTAT GLOBAL		es 2015	Budget 2015			Comptes 2014		
42	Résultat d'exploitation	1'166'381.75		1'513'000		346'600	528'397		-638'000
43	Résultat hors-exploitation		1'074'992.14		1'111'500	-36'500		544'060	530'900
	BENEFICE / PERTE		91'389.61		401'500	310'100	15'663		-107'100

### Commentaires

- Globalement, l'année 2015 boucle sur un excédent de charges de 91'389.61, résultat bien meilleur que prévu au budget (+310'000), mais inférieur de plus de 100'000.- au résultat de l'exercice 2014.

# 1.2.3 BILAN AU 31.12.2015

BILAN										
	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF		31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF					
<u>ACTIFS</u>			<u>PASSIFS</u>							
Actifs disponibles Caisse Poste Banques	318.05 345'321.27 2'494'091.83	0.00 308'627.95 2'502'318.62	Fonds étrangers à court terme Créanciers Transitoires	261'800.50 136'923.10	635'069.60 196'397.88					
Actifs à court et moyen terme			Fonds étrangers à long terme							
Débiteurs	2'929'529.10	1'173'178.44	Emprunt hypothécaire (Fonds garantie)	2'800'000.00	2'195'000.00					
Transitoires	530'559.15	44'006.84	Emprunts hypothécaires (bancaires) Fonds affectés Fonds étrangers sous gestion Fonds de soutien au CSP Fonds Brandt (dans les fonds affectés)	6'080'000.00 287'231.55 6'401'302.98 0.00	0.00 1'702'564.53 84'034.65					
Actifs à long terme			Provisions							
Epargne et Titres Fonds étrangers sous gestion	3'629'204.04 6'401'302.98	5'294'658.27 2'104'324.11	Provisions	9'239'312.87	13'587'887.02					
Actifs immobilisés corporels			Fonds propres							
Mobilier et machines de bureau Immeubles	1.00 20'764'352.61	1.00 18'993'472.61	Réserves affectées Réserve et résultats reportés Pertes et profits	6'709'864.48 5'269'634.16 -91'389.61	5'328'970.70 15'663.46					
	37'094'680.03	30'420'587.84		37'094'680.03	30'420'587.84					

# **A**NNEXE AU BILAN

	Etat au 31.12.2015	Etat au 31.12.2014
Débiteurs		
Débiteur Etat de Neuchâtel (solde CE)	431'409.45	253'460.40
Paroisses et diverses institutions (salaires et divers)	155'571.85	597'084.54
Débiteurs Eglises catholiques	142'107.90	49'420.75
Fonds Garantie (recapitalisation Prévoyance.ne)	1'948'978.31	0.00
Compte de liaison Fonds Garantie (Caisse de pension)	-161.00	1'238.20
Compte de liaison Fonds Immobilier	0.00	-162'794.55
Débiteurs divers (y.c. Institutions spécialisées)	161'461.20	154'732.85
Débiteurs immobiliers Prêts pour voitures et prêts divers	183'849.39	266'882.25
Provision pour débiteurs douteux	61'312.00	70'154.00
Provision pour debiteurs douteux	-155'000.00	-57'000.00 1'173'178.44
Out an atom	2'929'529.10	1 1/3 1/0.44
Créanciers	201020 65	62/207 00
Assurances sociales Créanciers divers	-20'928.65 282'729.15	-62'307.90 697'377.50
Creditciers divers	261'800.50	635'069.60
Emperento hymothégoires	201 000.50	033 003.00
Emprunts hypothécaires Charles Knapp 40, Neuchâtel	350'000.00	350'000.00
Gratte-Semelle 1, Neuchâtel	150'000.00	150'000.00
Crêt-du-Chêne 6, Neuchâtel	600'000.00	35'000.00
Numa-Droz 118, La Chaux-de-Fonds	500'000.00	500'000.00
Ferme du Louverain	90'000.00	90'000.00
Rue des Parcs 11, Neuchâtel	390'000.00	350'000.00
Helvétie 12, La Chaux-de-Fonds	170'000.00	170'000.00
Cures de St-Aubin	300'000.00	300'000.00
Temple 1, Cornaux	250'000.00	250'000.00
Emprunt global	400'000.00	900'000.00
Jardin de la Cure, Peseux	1'780'000.00	1'800'000.00
Champréveyres, Neuchâtel	3'900'000.00	3'975'000.00
	8'880'000.00	8'870'000.00
Fonds affectés		
Action d'évangélisation neuchâteloise	3'712.65	3'712.65
Fonds Req'EREN	16'959.30	17'361.00
Aumônerie fédérale requérants d'asile	29'000.00	0.00
Promotion du bénévolat	10'650.00	20'000.00
Provision pour Accompagnement contributeurs	113'000.00	98'000.00
Fonds autres nouveaux projets divers	31'925.05	52'747.20
Fonds Brandt	81'984.55 <b>287'231.55</b>	84'034.65 <b>275'855.50</b>
Provisions	207 231.33	273 633.30
Provisions Provision sur risques de cours	477'612.87	557'000.00
Prévoyance.ne – réserve passage en primauté des cotisations	8'200'000.00	5'200'000.00
Prévoyance.ne – réserve passage en primatite des collisations	561'700.00	0.00
Trovoyanico.ne Todarvo rodapitanication (2010)	9'239'312.87	5'757'000.00
Réserves affectées		
Aide au Tiers-Monde	17'315.57	32'781.97
Réserve dissolution paroisse de langue allemande	374'875.28	414'853.58
Formation pastorale et diaconale (anciennement Fonds vocations tardives)	267'616.00	261'131.65
Publication et matériel	35'370.73	35'370.73
Réserve Publication VP	44'025.45	44'025.45
Processus RH	114'888.35	114'888.35
EREN 2023 (anciennement EREN 2003)	71'773.10	71'773.10
Fonds projets	74'000.00	77'750.00
Réserve immobilière	0.00	5'440'891.34
Rénovation des cures	0.00	1'145'600.00
Réserve évènements spéciaux	5'710'000.00	0.00
	6'709'864.48	7'639'066.17

## **N**OTES A L'APPUI DU BILAN

#### **REMARQUES GENERALES**

En comparaison avec 2014, le bilan a sensiblement augmenté (de 30.4 à 37.1 millions). Cela est dû à l'intégration de fonds étrangers gérés par la caisse centrale de l'EREN. Ces fonds n'ayant pas de statut juridique propre, l'organe de révision a exigé qu'ils soient intégrés à la comptabilité, pour des questions juridiques. La participation du Fonds de Garantie pour la recapitalisation de Prévoyance.ne (en 2019) et pour le passage en primauté des cotisations (en 2039) a également été comptabilisée. De plus, les travaux de rénovation du plan quinquennal ont été activés.

Les provisions de 2014 (13.6 millions au passif) ont été reclassées en 2015 en 3 catégories distinctes : les Fonds affectés (fonds étrangers reçus dans un but précis), les provisions (fonds étrangers) et les Réserves affectées (fonds propres attribués à un but précis, ce but pouvant éventuellement être modifié sous certaines conditions). Le Fonds Brandt a été intégré dans les Fonds affectés.

# Fonds étrangers sous gestion

Ce poste à l'actif et au passif du bilan concerne différents fonds qui n'ont pas de personnalité juridique propre, comme par exemple le Fonds immobilier, Terre Nouvelle et Les Foulées de la Solidarité. Certains de ces fonds soutiennent l'activité de l'EREN, d'autres fonctionnent comme des associations ou fondations pour soutenir des projets ou des institutions hors EREN.

## **Débiteurs**

Le poste "Paroisses et diverses institutions" correspond à des salaires que la Caisse centrale gère et refacture. En 2014, ce poste comprenait également les salaires du CSP (environ 280'000.-).

Le poste "**Débiteurs Eglises catholiques**" correspond à des participations de la FCRN et de l'ECC à différents postes d'aumôneries. En 2014, il avait été diminué des montants que l'EREN devait payer aux Eglises catholiques pour différents postes d'aumôneries (dès 2015, ces montants sont intégrés dans les créanciers).

Le poste **"Fonds de Garantie"** correspond aux montants promis à la caisse centrale pour la recapitalisation de Prévoyance.ne (en 2019) et le passage à la primauté des cotisations (au plus tard en 2039). Ce montant correspond à celui qui est comptabilisé dans les comptes du Fonds de Garantie.

Le poste "Débiteurs immobiliers" concerne essentiellement la gérance Foncia et comporte le solde des loyers dus.

**Fonds immobilier**: Le fonds immobilier, qui est doté de capitaux appartenant aux paroisses, est géré par le service de comptabilité de la caisse centrale et figure désormais au bilan de la caisse centrale. La position créancière de 2014 correspond à un compte de liaison qui a été remboursé en 2015.

## Fonds de soutien au financement du CSP

Le montant de CHF 1'702'564.53 a été payé à la Fondation du CSP sous forme de liquidités, raison pour laquelle le dossier titres lié est maintenant propriété de la caisse centrale de l'EREN.

## **Provisions et Réserves**

## Prévoyance.ne - réserve passage en primauté des cotisations :

Par un courrier reçu en juin 2014, la caisse de pension Prévoyance.ne à laquelle l'EREN est affiliée rappelle qu'au plus tard en 2039 elle sera tenue de passer de la primauté des prestations à la primauté des cotisations. Ce changement nécessitera une augmentation de son taux de couverture à 100%. Selon la prévision la plus pessimiste, le capital qui sera exigé de l'EREN se situera à environ 8.2 millions de francs. Selon les recommandations de l'organe de révision, la provision a été augmentée de 3 millions, dont environ 1.39 million à la charge du Fonds de Garantie. Le solde a été pris sur des réserves dissoutes (immobilières et rénovation des cures).

# Réserve immobilière :

Cette réserve a été constituée à l'aide du fruit de la vente de cures, après déduction des frais et remboursement des hypothèques. Son but était de financer des investissements immobiliers rentables, mais comme les nouveaux achats sont activés, cette réserve est inutile.

## Rénovation des cures :

Cette réserve avait été constituée pour rénover des cures, ce qui a été fait par le plan quinquennal ces 4 dernières années. Les montants de ces rénovations ayant été activés, cette réserve n'est plus utile.

# 1.3 RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES

Depuis 2014, KPMG a été mandaté pour effectuer la révision des comptes de la Caisse centrale. Ci-dessous, la lettre extraite de leur rapport.



KPMG SA Audit Suisse romande Rue du Seyon 1 CH-2000 Neurobêtel

Case postale 2572 CH-2001 Neuchâtel Téléphone +41 58 249 61 30 Téléfax +41 58 249 61 58 Internet www.kpmg.ch KPMG

Eglise Réformée Evangélique du Canton de Neuchâtel, Neuchâtel Rapport de l'auditeur au Conseil Synodal sur l'audit des états financiers 2015

Rapport de l'auditeur au Conseil Synodal de l'

Eglise Réformée Evangélique du Canton de Neuchâtel, Neuchâtel

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Eglise Réformée Evangélique du Canton de Neuchâtel, comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que le compte de résultat, pour l'exercice clos à cette date, et le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers ont été établis par le Conseil Synodal de l'Eglise Réformée Evangélique du Canton de Neuchâtel sur la base des principes comptables historiques de l'Eglise Réformée Evangélique du Canton de Neuchâtel.

#### Responsabilité du Conseil Synodal pour les états financiers

Le Conseil Synodal est responsable de l'établissement de ces états financiers conformément aux principes comptables décrits en annexe ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit suisses.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Opinior

A notre avis, les états financiers de l'Eglise Réformée Evangélique du Canton de Neuchâtel pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes comptables décrits en annexe.

Principes comptables et restriction sur la distribution et l'utilisation du présent rapport Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur la Note 1 aux états financiers qui décrit les principes comptables suivis. Les états financiers ont été établis pour aider les organes de l'Eglise Réformée Evangélique du Canton de Neuchâtel à pouvoir se former une opinion sur ces demiers. En conséquence, ces états financiers peuvent ne pas convenir pour répondre à un autre objectif. Notre rapport est destiné uniquement aux organes de l'Eglise Réformée Evangélique du Canton de Neuchâtel et ne saurait être distribué ou utilisé par des narties fierces

KPMG SA

19-0

Valérie Reymond Benetazzo Expert-réviseur agréée 0 Sound

Olivier Jeanneret Expert-réviseur agréé

Neuchâtel, le 20 avril 2016

#### Annexes

 Etats financiers (bilan, compte de résultat et résumé des principales méthodes comptables et autres notes explicatives)

# 2. TERRE NOUVELLE

# 2.1 CIBLES ET DONS

La participation des paroisses et paroissiens neuchâtelois aux œuvres de mission et d'entraide se présente comme suit pour 2015 (avec les résultats 2014 pour mémoire) :

	2015	2014
DM	128'748.85	141'077.25
EPER	193'976.10	168'959.55
PPP	48'279.75	77'350.28
Action d'évangélisation neuchâteloise	0.00	125.00
Résultat global	371'004.70	387'512.08

Rappel de l'ensemble des dons, cibles, collectes et participation du Fonds 1% :

	Résultat 2015	Décision synodale
Cibles paroissiales	371'004.70	429'500.00
Contribution statutaire à l'EPER	24'343.00	24'343.00
Contribution Table ronde	15'000.00	15'000.00
Collecte en faveur des réfugiés pour l'EPER	10'288.00	10'288.00
Collecte des paroisses en faveur du Jeûne Fédéral	3'796.75	8'000.00
Total	424'432.45	487'131.00

# 2.2 FONDS 1% AIDE AU TIERS-MONDE

Ce Fonds reflète l'engagement solidaire de l'EREN et est alimenté par une attribution de 1% de ses recettes effectives annuelles. Le Fonds a évolué de la manière suivante :

Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	32'781.97	
Part aux recettes 2015	63'300.00	
Contribution statutaire due à l'EPER		24'343.00
FEPS / Contribution DM et Mission 21		15'000.00
Complément à la collecte pour les réfugiés de l'EPER		6'450.40
Complément à la collecte du Jeûne Fédéral		0.00
Participation à la FEPS pour l'aumônerie des		
requérants d'asile dans les centres d'accueil		3'479.00
Participation à la FEPS, cible CESE		2'187.00
Frais de matériel, CCP et gestion		7'307.00
DM - Don réfugiés syriens (décision Synode)		10'000.00
EPER – Dons Nord de l'Irak (décision Synode)		10'000.00
Total	96'081.97	78'766.40
Solde au 31 décembre 2015		17'315.57

Sur le solde au 31.12.2015, CHF 10'000.- sont réservés pour l'aide urgente aux réfugiés dans le canton, selon décision du Synode.

# 2.3 FONDS D'ACTION D'EVANGELISATION NEUCHATELOISE

Le Fonds a évolué de la manière suivante :

Solde au 31 décembre 2015	3'712.65
Dons	0.00
Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	3'712.65

Désormais, Terre Nouvelle ne cherche plus à récolter des dons pour ce fonds. Ce fonds sera utilisé pour financer le projet synodal d'Evangélisation, notamment les frais d'impression du vadémécum.

# 3. FONDS NAGEL

Le Fonds Nagel en faveur des étudiants en théologie de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise est une fondation créée en 1910. Les revenus du Fonds servent à accorder des bourses aux étudiants répondant à certaines conditions.

Le Fonds a évolué de la manière suivante :

Solde au 31 décembre 2015		364'544.83	
Total	375'128.58	10'583.75	
Frais bancaires & droits de garde et de gestion		5'473.95	
Moins-values sur titres		5'109.80	
Revenus des titres et intérêts	448.30		
Etat au 1er janvier 2015	374'680.28		

En 2015, le Fonds n'a pas été sollicité.

# 4. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES 2015											
	Mem	nbres Actes écclésiastiques			Statistiques financières						
	Paroissiens	Foyers	Baptêmes et baptêmes de catéchumènes	Enfants et adolescents en catéchèse	Moniteurs et catéchètes	Mariages	Services funèbres	Terre Nouvelle	Contribution écclésiastique Année fiscale 2015, situation au 11.01.2016	Journée d'offrande (*)	Réformation (*)
Neuchâtel	7'878	6'483	19	195	26	5	105	92'937.70	949'722	1'124.90	1'446.70
Entre-deux-Lacs	8'279	4'640	11	190	28	5	52	35'293.40	479'486	867.15	793.00
La Côte	2'966	2'090	-	33	20	3	31	15'647.15	326'738	353.00	-
La BARC	3'486	2'563	9	43	20	1	29	33'853.00	326'334	-	265.00
Joran	6'513	4'737	17	135	24	7	79	50'794.35	510'382	-	-
Val-de-Travers	5'463	3'494	18	37	24	9	81	33'000.30	250'645	909.00	890.90
Val-de-Ruz	6'444	3'818	14	107	43	9	51	29'745.65	427'330	-	463.00
Les Hautes Joux	4'935	3'460	14	19	24	8	67	19'237.25	280'355	753.70	572.00
La Chaux-de-Fonds	11'013	7'661	25	53	21	4	135	48'548.20	579'597	-	-
Divers	-	-	-		-	-	-	11'917.70	77'171	645.00	-
TOTAL 2015	56'977	38'946	127	812	230	51	630	370'974.70	4'207'760	4'652.75	4'430.60
TOTAL 2014	57'221	38'986	131	909	217	53	631	387'552.08	4'307'310	8'329.70	4'349.85
TOTAL 2013	58'569	37'977	131	905	314	54	631	408'456.00	4'594'068	8'428.10	9'272.20
TOTAL 2012	59'972	38'727	173	1'037	325	82	684	394'129.65	4'772'307	10'985.20	5'190.85
TOTAL 2011	61'667	39'302	174	1'075	338	78	646	432'233.95	4'830'433	9'452.25	7'943.85

<sup>(\*)</sup> En 2015, les rappels pour les collectes non-rétrocédées à la caisse centrale ont été faits tardivement. Les montants des collectes 2015 reçus en 2016 seront intégrés dans les comptes 2016.